



Code du travail, salaires, réforme du collège, statuts Tout est lié !

Projet de « loi travail » : retrait !

Licenciements facilités, plafonnement des indemnités prud'homales, taux de majoration des heures supplémentaires fixé entreprise par entreprise, modulation du temps de travail sur plusieurs années entreprise par entreprise, mise en place de referendums pour contourner les organisations syndicales et faciliter le chantage aux salaires, à l'emploi, révision unilatérale du contrat de travail sous peine de licenciement...

Le projet de « loi travail » signifie insécurité et précarité accrues pour tous les salariés. C'est aussi une attaque contre la jeunesse. C'est la remise en cause de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire l'organisation du droit du travail en vigueur et protectrice pour les salariés : l'accord d'entreprise l'emporterait sur des garanties nationales.

Le projet de loi concerne aussi la fonction publique, il s'agirait d'y appliquer le compte personnel d'activité (CPA) à toute la fonction publique. Dans la Fonction publique, ce sont les dispositions statutaires qui garantissent aux agents leurs droits et non un compte personnel, c'est ce que défend Force Ouvrière.

Reporter de deux semaines la présentation du projet de loi, pour chercher un « équilibre » avec la CFDT, qui accepte l'essentiel du projet de loi ne change rien !

Pour la confédération FO, ce texte n'est pas amendable, elle en exige le retrait.

Point d'indice : rattrapage !

La ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, annonce la couleur des discussions salariales qui doivent se tenir le 17 mars : « *si nous en avons la possibilité, un geste salarial, même symbolique, serait un signal important* ». Ce que nous voulons c'est le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires dont le point d'indice est gelé depuis 2010. C'est ce que les fonctionnaires des trois versants ont exigé et réaffirmé par la grève le 26 janvier dernier à l'appel de FO, CGT, Solidaires avec le soutien de la FSU. Ces discussions salariales vont s'engager alors que le gouvernement a choisi le passage en force sur le protocole PPCR - rejeté par la majorité des organisations syndicales de la fonction publique (FO, CGT, SUD) – qui envisageait une « *revalorisation du point d'indice au vu des indicateurs macro-économiques* » au lieu de la prise en compte de la seule inflation.

Réforme du collège : abrogation !

Le gouvernement reste sourd à la résistance des personnels qui ont, à nouveau, réaffirmé leur exigence de voir la réforme du collège abrogée le 26 janvier dernier aux côtés de l'ensemble des fonctionnaires. Alors que la ministre annonçait que la réforme ne changerait rien, chacun fait le constat à partir des DHG : suppressions de poste, d'heures de cours disciplinaires, réunionite pour rien... La loi de Refondation de l'école, dont découlent réforme du collège et décret Hamon sur les obligations règlementaires de service, c'est la même logique que le projet de loi El Khomri dont le titre I^{er} entend « *refonder le droit du travail* » : destruction de l'école au nom de l'autonomie des établissements, destruction des garanties collectives au nom du « bon fonctionnement » de l'entreprise.

Tout est lié ! L'heure est à la grève interprofessionnelle

Réforme du collège, gel du point d'indice, projet de loi El Khomri, c'est une politique d'ensemble. Plus que jamais la question est posée de monter d'un cran dans le rapport de forces.

Le SNFOLC, avec la confédération FO, sera présent dans les manifestations le 9 mars prochain aux côtés des étudiants et lycéens pour exiger le retrait du projet de loi travail. C'est une étape de la grève interprofessionnelle (la date du 31 mars est avancée).

Le SNFOLC invite l'ensemble des personnels, dans les assemblées générales et les heures d'information syndicale, à réaffirmer les revendications : retrait du projet de loi travail, rattrapage immédiat du point d'indice, abrogation de la réforme du collège !

Le SNFOLC appelle à préparer dès maintenant la grève interprofessionnelle, public-privé, pour le retrait du projet El Khomri.

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et
Collèges

Préparer
la grève
interpro